

Hauts-de-France

Les informations contenues dans cette note sont issues d'une enquête lancée par l'Ufisc et ses réseaux partenaires, puis traitée par Opale, pour faire un point courant avril 2020 concernant l'impact de la crise sanitaire sur les associations culturelles employeuses en France. 1115 structures ont répondu à cette enquête, dont 85% étaient des associations, et 89% des structures œuvrant dans le champ des arts vivants (43% dans la musique). Une extraction sur la Région, complétée par des données issues des fichiers nationaux SIRENE et RNA, permet de présenter les résultats qui suivent.

Nombres d'associations culturelles employeuses par département

(Source : fichiers SIRENE et RNA)

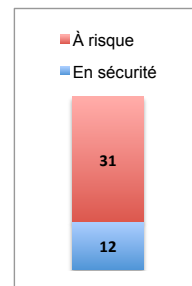
NORD	1 096
OISE	297
PAS-DE-CALAIS	393
SOMME	245
Total Région	2 031

Associations de la Région ayant répondu à l'enquête COVID

Les associations ont été catégorisées en 5 types : les compagnies (collectifs, groupes), les diffuseurs (théâtres, salles de concert, festivals), les producteurs (bureaux de production, labels...), les écoles et fabriques (enseignement, lieux intermédiaires, centres d'animation) et les autres structures.

Les structures ont manifesté leur niveau d'inquiétude quant aux conséquences de la crise sanitaire en précisant si elles se sentaient pas ou peu concernées (colonnes en bleu) ou si elles considéraient que le danger était important (colonnes en rouge), des soutiens financiers complémentaires étant nécessaires pour leur permettre de résister, ou la pérennité même de la structure s'avérant menacée.

NB associations interrogées	Pas concerné	Inquiétudes limitées	Besoin soutiens +	Structure en danger	Total
Compagnies	1	1	9	11	22
Diffuseurs	1	2	3	2	8
Producteurs	0	0	1	1	2
Écoles, fabriques	2	1	2	1	6
Autres	1	3	1	0	5
Total	5	7	16	15	43
			Total "à risque"	31	

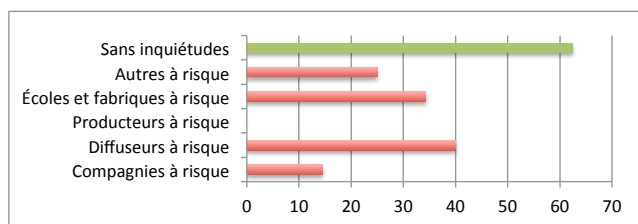


Au niveau national, 4 structures sur 5 sont inquiètes pour leur avenir, dont la moitié considèrent leur pérennité menacée

SUBVENTIONS

Sur le plan national, les associations "à risque" sont celles pour lesquelles la part des subventions sur le budget total est la plus faible, les "producteurs" et les "compagnies" étant les plus concernés. La faible part des subventions dans le budget est donc un FACTEUR AGGRAVANT.

NB : L'axe des abscisses représente ici le pourcentage moyen par catégorie.



TRÉSORERIE

En France, 60% des associations considèrent qu'elle se retrouveront sans trésorerie dès septembre 2020.

41,8% des associations seront dans ce cas sur la Région considérée.

EMPLOIS MENACÉS

	Effectifs	ETP
Compagnies à risque	54	25,4
Diffuseurs à risque	35	33,3
Producteurs à risque	1	1,0
Écoles et fabriques à risque	26	16,0
Autres à risque	3	4,0
Total	119	79,7

Estimations

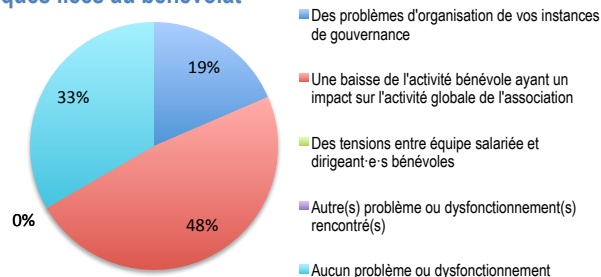
Après calculs multiplicateurs, le nombre d'emplois menacés pourrait potentiellement représenter sur la Région un total d'environ :

5 621 emplois de permanents
3 766 équivalents temps plein

Thèmes sur lesquels existerait un besoin de soutien, conseil ou accompagnement

Accueil, animation	4	0
Facilités de trésorerie	6	0
Maintien des partenariats	14	2
Suspension de paiements	4	1
Assistance juridique	7	1
Report de remboursements	2	0
Maintien vie asso à distance	7	5
Risques psychosociaux	8	1
Télébénévolat	2	1
Télétravail	6	3

Problématiques liées au bénévolat



Rappel des principales demandes d'aides exprimées librement par les associations dans l'enquête nationale

- 1- Bénéficier d'informations claires et non contradictoires
- 2- Assistance à la mise en œuvre des règles sanitaires
- 3- Aide à la réorganisation du travail
- 4- Soutien à la gouvernance pour limiter les risques psychosociaux induits
- 5- Mettre en place des débats ou États généraux de la culture post-COVID, au niveau local et/ou par filières